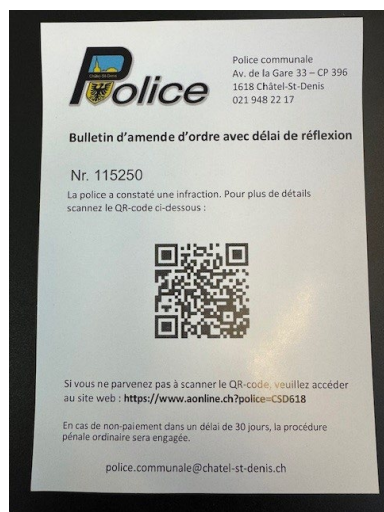
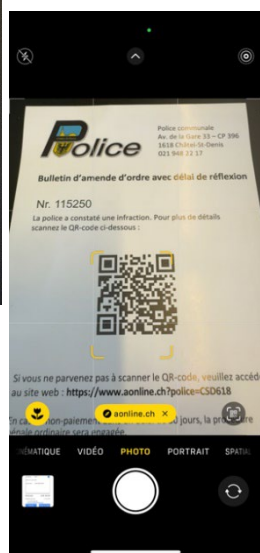


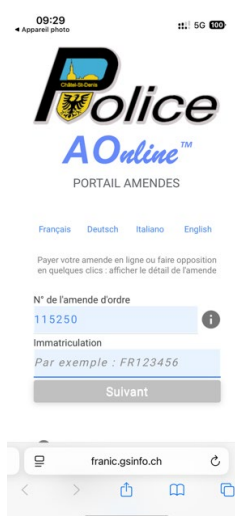
Amende d'ordre avec QR Code – Explication



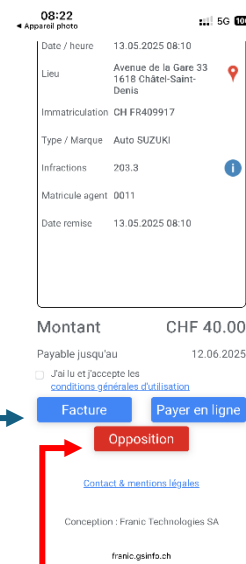
1. Scan du QR de l'amende d'ordre grâce à l'appareil photo de votre smartphone



2. Identification avec votre immatriculation de véhicule



3. Visualisation



Options :

- Générer une facture en PDF afin de l'imprimer et payer au guichet de la Poste ou la passer dans votre comptabilité
- Possibilité de remplir un formulaire d'opposition en ligne si vous n'êtes pas d'accord avec cette verbalisation.
- Vous pouvez payer directement en ligne avec une carte de crédit ou par TWINT

Accès sans scanner le QR code depuis un ordinateur :

<http://www.aonline.ch?police=CSD618>

Nous avons également penser aux usagers n'ayant pas d'accès informatique : il est possible d'obtenir gratuitement une facture imprimée en contactant par téléphone ou en se présentant au guichet de la Police communale ou du Service des finances.